



Pacte enseignant : les discussions entre ministère et syndicats dans l'impasse

Le front syndical a quitté, lundi, la deuxième réunion des négociations salariales. Les représentants des enseignants dénoncent toujours la logique du « travailler plus pour gagner plus » défendue par le gouvernement. Cette fois, les représentants des enseignants ont joint les actes à la parole et signifié leur désaccord en envoyant un message politique fort. Alors que les négociations salariales approchent de leur terme et à la veille d'une importante mobilisation contre les retraites, l'intégralité des organisations syndicales représentatives, y compris les moins enclines à la politique de la chaise vide, ont quitté, lundi 6 mars, la deuxième réunion consacrée au « pacte enseignant », à peine une heure après son ouverture.

Ce dispositif, par lequel le gouvernement entend proposer aux professeurs de nouvelles missions rémunérées, selon le projet formulé par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle de 2022, est au cœur du bras de fer entre la rue de Grenelle et les syndicats depuis le début des négociations, dont une partie porte aussi sur une revalorisation sans condition. Le front syndical réunissant la FSU, l'UNSA, le SGEN-CFDT, le SNALC et Sud Education – FO et la CGT boycottant déjà les réunions depuis janvier – ont conjointement fustigé, lundi, un « instrument qui ne répond en rien aux attentes des collègues et aux besoins de l'école ».

L'esprit du dispositif présenté le 9 février reste le même, malgré la vive opposition des organisations représentatives : à partir de la rentrée 2023, les enseignants souhaitant bénéficier de la rémunération prévue pour le « pacte » devront accomplir des missions supplémentaires. Certaines d'entre elles devront être assurées « en priorité » : le remplacement de courte durée dans le second degré, et l'intervention sur la nouvelle heure de soutien en 6 e pour les professeurs des écoles.

Quelques adaptations ont été présentées lundi. Alors que le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, avait initialement évoqué un volume de 72 heures annuelles pour avoir droit à la rémunération, le ministère prévoit désormais un pacte « modulable », divisé en trois « tranches ». Le « pacte minimal » consisterait en 24 heures « devant les élèves » (remplacement, devoirs faits, intervention en 6 e ...), rémunérés 1 250 euros brut. Peuvent s'ajouter ensuite deux autres « tranches » de missions pour atteindre le « pacte standard », payé 3 750 euros.

Les divergences de fond ne sont cependant en rien dépassées par ces ajustements techniques. Tous les syndicats rejettent la logique du « travailler plus pour gagner plus » et revendiquent une revalorisation « ambitieuse et sans contreparties pour tous les personnels ». Outre « l'usine à gaz » pour les établissements et le risque d'aggravation des inégalités hommes-femmes, les syndicats alertent sur l'angle mort politique de la charge de travail.

« La fatigue voire l'épuisement professionnels sont très importants, et le pacte non seulement rajoute du travail, mais ne revalorise pas nombre de missions particulières déjà exercées par les enseignants », résume Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du SGEN-CFDT.

Outre « l'usine à gaz » pour les établissements et le risque d'aggravation des inégalités hommes-femmes, les syndicats alertent sur l'angle mort de la charge de travail

Sophie Vénétiay, secrétaire générale du SNES-FSU, va plus loin et voit dans cette proposition un « danger » de nature à « profondément changer nos métiers et le fonctionnement des établissements », le pacte renforçant l'autonomie de ces derniers et le rôle des chefs d'établissement et directeurs d'école, et à « mettre à mal le collectif de travail ». Rue de Grenelle, si on dit « regretter que l'échange se soit interrompu », on précise que « cela ne signifie pas qu'il l'est définitivement ». Du côté des syndicats, on confirme que la rupture n'est pas consommée, mais que « la balle est dans le camp du ministère », qui souhaitait conclure les négociations le 13 mars.

La date pourrait être légèrement décalée pour poursuivre les discussions. Le ministère rappelle qu'il n'a pas besoin d'un accord signé, mais affirme rechercher « la plus forte adhésion possible ». En l'état, le « chantier de la revalorisation historique », aussi crucial pour le monde enseignant en crise que fondamental politiquement pour le gouvernement, est dans l'impasse.

